



Communiqué FFE, le 06 août 2021



Urvoso du Roch et Nicolas Delmotte sont forfaités pour l'épreuve par équipes de saut d'obstacles des Jeux olympiques à Tokyo. (Crédit photo : ©FFE/PSV)

## Jeux olympiques de Tokyo

### Saut d'obstacles : forfait d'Urvoso du Roch et Nicolas Delmotte

Jeudi 5 août, dans la soirée, Urvoso du Roch, le cheval de Nicolas Delmotte, a été victime de coliques. Pris en charge par le vétérinaire de l'équipe de France, le Selle français de 13 ans va bien. Il est au repos et sous traitement médical.

Afin de préserver la santé et l'intégrité du cheval, le staff de la Fédération Française d'Équitation, Nicolas Delmotte et Marie-Claudine Morlion, la propriétaire du selle français, n'ont eu d'autre choix que de le retirer de la compétition olympique.

La FFE remercie Marie-Claudine Morlion, restée en France, pour sa confiance témoignée et félicite Nicolas Delmotte pour son parcours dans la course olympique et sa 12e place obtenue dans la finale individuelle.

Mathieu Billot et Quel Filou 13, propriété de l'écurie Billot et de Benjamin et Valentine Garreau, intègrent l'équipe de France pour participer à la compétition par équipes.

Suivez l'actualité de l'équipe de France sur : [ridetotokyo.ffe.com](https://ridetotokyo.ffe.com)

Téléchargez la photo  
©FFE/PSV

#### CONTACTS PRESSE :

FFE Communication / Sophie Aujard : M : FRA +33 687 713 967 | [sophie.aujard@ffe.com](mailto:sophie.aujard@ffe.com)

Agence Consulis / Véronique Gauthier : M : JAP +81 07 01 40 92 747 | FRA +33 672 770 600 | [agenceconsulis@gmail.com](mailto:agenceconsulis@gmail.com)